



MENU
▼

GUIDE EMPRUNTEUR

INTERACTIF

Ce guide Emprunteur a été conçu pour vous accompagner dans le choix de nos offres agréées CCSF. Grâce aux différentes rubriques, comparez en un clin d'œil la totalité de notre gamme.

Solly Azar vous simplifie le business !

 **SOŁLY AZAR**
L'ASSURANCE DIFFÉRENCE

OFFRES EMPRUNTEUR

CLIQUEABLE



**LES CONDITIONS
DE SOUSCRIPTION**



**LA SÉLECTION
MÉDICALE**



LA TARIFICATION



**LES GARANTIES
ITT/IPT**



**LES GARANTIES
ITP/IPP**



**LES GARANTIES
PERTE D'EMPLOI**



**LES OPTIONS RACHAT
DES MALADIES NON
OBJECTIVABLES**



LEXIQUE



LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

		INNOV'PRÊT MNCAP	ACCESS'PRÊT GENERALI	SELECT'PRÊT SWISSLIFE	INTÉGRAL'PRÊT CNP	ACTIV'PRÊT AXA	SÉCUR'PRÊT CNP	OPTI'PRÊT MALAKOFF HUMANIS	PERFORM'PRÊT GAN
Âge limite de souscription	DC	84 ans inclus si > ou = 500 000 €	80 ans	85 ans	79 ans	84 ans si < 500 000 €	79 ans	80 ans	69 ans
		64 ans inclus si < ou = 500 000 €				64 ans si > 500 000 €			
	PTIA	64 ans	66 ans	64 ans	65 ans	69 ans	65 ans	67 ans	69 ans
	ITT/ IPT	64 ans	66 ans	64 ans	65 ans	ITT : 64 ans	65 ans	67 ans	59 ans
						IPT : 69 ans			
	IPP	64 ans	66 ans	64 ans	65 ans	69 ans	65 ans	67 ans	59 ans
IPPRO	-	-	-	-	-	-	65 ans	-	
PE	-	55 ans	-	-	64 ans	-	-	-	
Âge terme des garanties	DC	74 ans si prêt In Fine	85 ans	90 ans	84 ans	90 ans si < 500 000 €	84 ans	90 ans	80 ans
		89 ans si autre prêt				75 ans si > 500 000 €			
	PTIA	69 ans	70 ans	70 ans	69 ans	70 ans	69 ans	70 ans	70 ans
	ITT/ IPT	69 ans	70 ans	67 ans	69 ans	ITT : 67 ans	69 ans	70 ans	65 ou 70 ans selon l'âge à la souscription et la durée du prêt
						IPT : 70 ans			
	IPP	69 ans	70 ans	67 ans	69 ans	70 ans	69 ans	70 ans	65 ou 70 ans selon l'âge à la souscription et la durée du prêt
IPPRO	-	-	-	-	-	-	67 ans	-	
PE	-	62 ans	-	-	65 ans	-	-	-	
Cumul des capitaux		2 millions d'euros	10 millions d'euros	10 millions d'euros	5 millions d'euros	3 millions d'euros	5 millions d'euros	10 millions d'euros	2 millions d'euros

MENU

SÉLECTION
MÉDICALE



LA SÉLECTION MÉDICALE

	INNOV'PRÊT MNCAP	ACCESS'PRÊT GENERALI	SELECT'PRÊT SWISSLIFE	INTÉGRAL'PRÊT CNP	ACTIV'PRÊT AXA	SÉCUR'PRÊT CNP	OPTI'PRÊT MALAKOFF HUMANIS	PERFORM'PRÊT GAN
Questionnaire de santé avec réponse immédiate	Jusqu'à 50 ans et 500 000 € empruntés Jusqu'à 60 ans et 350 000 € empruntés	Jusqu'à 45 ans et 600 000 € empruntés Jusqu'à 65 ans et 300 000 € empruntés	Jusqu'à 49 ans et 750 000 € empruntés Jusqu'à 60 ans et 300 000 € empruntés	Jusqu'à 500 000 € empruntés Jusqu'à 49 ans et 800 000 € empruntés	Jusqu'à 50 ans et 500 000 € empruntés Jusqu'à 60 ans et 350 000 € empruntés	Jusqu'à 500 000 € empruntés Jusqu'à 49 ans et 800 000 € empruntés	Jusqu'à 49 ans et 750 000 € empruntés Jusqu'à 55 ans et 500 000 € empruntés Jusqu'à 65 ans et 350 000 € empruntés	Jusqu'à 55 ans et 750 000 € empruntés Jusqu'à 65 ans et 250 000 € empruntés Jusqu'à 69 ans et 150 000 € empruntés
Questionnaire avec examens médicaux complémentaires	À partir de 501 000 € empruntés À partir de 51 ans et 350 001 € empruntés À partir de 61 ans et 201 000 € empruntés	À partir de 46 ans et 300 001 € empruntés À partir de 66 ans et 200 001 € empruntés	À partir de 750 001 € empruntés À partir de 50 ans et 500 001 € empruntés À partir de 61 ans et 150 001 € empruntés	À partir de 800 001 € empruntés À partir de 50 ans et 500 001 € empruntés	À partir de 61 ans et 200 001 € empruntés À partir de 500 001 € empruntés À partir de 51 ans et 350 001 € empruntés	À partir de 800 001 € empruntés À partir de 50 ans et 500 001 € empruntés	À partir de 750 001 € empruntés À partir de 50 ans et 500 001 € empruntés À partir de 56 ans et 350 001 € empruntés À partir de 65 ans et 150 001 € empruntés	À partir de 750 001 € empruntés À partir de 56 ans et 250 001 € empruntés À partir de 66 ans et 150 001 € empruntés
Autre sélection	Aucune sélection jusqu'à 200 000 € empruntés par personne et lorsque la date de fin du prêt n'excède pas 60 ans (Loi Lemoine)	Aucune sélection jusqu'à 200 000 € empruntés par personne et lorsque la date de fin du prêt n'excède pas 60 ans (Loi Lemoine)	Aucune sélection jusqu'à 200 000 € empruntés par personne et lorsque la date de fin du prêt n'excède pas 60 ans (Loi Lemoine)	Aucune sélection jusqu'à 200 000 € empruntés par personne et lorsque la date de fin du prêt n'excède pas 60 ans (Loi Lemoine) Au-delà de 2 000 000 €, formalités médicales complémentaires	Aucune sélection jusqu'à 200 000 € empruntés par personne et lorsque la date de fin du prêt n'excède pas 60 ans (Loi Lemoine)	Aucune sélection jusqu'à 200 000 € empruntés par personne et lorsque la date de fin du prêt n'excède pas 60 ans (Loi Lemoine) Au-delà de 2 000 000 €, formalités médicales complémentaires	Aucune sélection jusqu'à 200 000 € empruntés par personne et lorsque la date de fin du prêt n'excède pas 60 ans (Loi Lemoine)	Aucune sélection jusqu'à 200 000 € empruntés par personne et lorsque la date de fin du prêt n'excède pas 60 ans (Loi Lemoine)



TARIFICATION





LA TARIFICATION

	INNOV'PRÊT MNCAP	ACCESS'PRÊT GENERALI	SELECT'PRÊT SWISSLIFE	INTÉGRAL'PRÊT CNP	ACTIV'PRÊT AXA	SÉCUR'PRÊT CNP	OPTI'PRÊT MALAKOFF HUMANIS	PERFORM'PRÊT GAN
Fumeurs/ Non-fumeurs	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Mode de calcul	Sur capital initial	Sur capital initial ou capital restant dû	Sur capital restant dû	Sur capital restant dû	Sur capital initial ou capital restant dû	Sur capital initial	Sur capital initial	Sur capital initial
Tarifs garantis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Réductions	Réduction co-emprunteur sur toutes les garanties (10 %)	Réduction co-emprunteur pour le décès (10% sur le plus jeune) Réduction gros capitaux > 500 000 € : 5 % > 1 000 000 € : 15 %	Réduction co-emprunteur pour le décès (5% sur le plus jeune) Réduction gros capitaux > 500 000 € : 10 % > 1 000 000 € : 15 %	Réduction co-emprunteur sur toutes les garanties (10% sur le plus jeune) Réduction gros capitaux dès 500 000 € : 5 % > 1 000 000 € : 10 %	Non	Réduction co-emprunteur sur toutes les garanties (10% sur le plus jeune) Réduction gros capitaux dès 500 000 € : 5 % > 1 000 000 € : 10 %	Réduction co-emprunteur sur toutes les garanties (10 %) Réduction gros capitaux > 500 000 € : 10 % > 1 000 000 € : 15 %	Réduction co-emprunteur sur toutes les garanties (10 %)



ITT/IPT



ITT
IPT

LES GARANTIES ITT/IPT

	INNOV'PRÊT MNCAP	ACCESS'PRÊT GENERALI	SELECT'PRÊT SWISSLIFE	INTÉGRAL'PRÊT CNP	ACTIV'PRÊT AXA	SÉCUR'PRÊT CNP	OPTI'PRÊT MALAKOFF HUMANIS	PERFORM'PRÊT GAN
Montant des garanties	<p>ITT : 100% des échéances dues selon quotité assurée</p> <p>IPT : 100% du capital restant dû selon quotité</p> <p>Plafond : aucun</p>	<p>IPT : 100% des mensualités selon quotité assurée</p> <p>Plafond : 12 000 €/mois</p>	<p>ITT/IPT : 100% des échéances selon quotité assurée.</p> <p>Plafond : aucun</p>	<p>ITT/IPT : 100% des mensualités selon la quotité assurée</p> <p>Plafond : 8 000 €/mois</p>	<p>ITT/IPT : 100% des échéances selon quotité assurée.</p> <p>Plafond : aucun</p>	<p>ITT : 100% des échéances dues selon quotité assurée</p> <p>IPT : 100 % du capital restant dû selon quotité</p> <p>Plafond : aucun</p>	<p>ITT : 100% des échéances dues selon quotité assurée</p> <p>IPT : 100 % du capital restant dû selon quotité</p> <p>Plafond : aucun</p>	
Exonération des cotisations	Oui (en inclusion des garanties Incapacité/Invalidité)							
Franchise	30, 60, 90, 120 ou 180 jours	30 ou 90 jours	30, 90 ou 180 jours	30, 60, 90, 120 ou 180 jours	90 jours	30, 60, 90, 120 ou 180 jours	30, 60, 90, 120 ou 180 jours	90 jours
Garantie des emprunteurs sans profession au moment du sinistre	OUI							

MENU

ITP/IPP



LES GARANTIES ITP/IPP

INNOV'PRÊT MNCAP	ACCESS'PRÊT GENERALI	SELECT'PRÊT SWISSLIFE	INTÉGRAL'PRÊT CNP	ACTIV'PRÊT AXA	SÉCUR'PRÊT CNP	OPTI'PRÊT MALAKOFF HUMANIS	PERFORM'PRÊT GAN
---------------------	-------------------------	--------------------------	----------------------	-------------------	-------------------	----------------------------------	---------------------

ITP (mi-temps thérapeutique)								
Franchise	30, 60, 90, 120 ou 180 jours	30 ou 90 jours	30, 90 ou 180 jours	30, 60, 90, 120 ou 180 jours	90 jours	30, 60, 90, 120 ou 180 jours	30, 60, 90, 120 ou 180 jours	90 jours
Montant des garanties	50% des mensualités venant à échéances. Indemnisation durant 180 jours	50% des mensualités venant à échéances. Indemnisation durant 180 jours	50% des mensualités venant à échéances. Indemnisation durant 180 jours plafond 6 000 €	50% des mensualités venant à échéances. Indemnisation durant 180 jours	50% des mensualités venant à échéances	50% des mensualités venant à échéances. Indemnisation durant 180 jours	50% des échéances dues selon quotité assurée durant 180 jours	50% des mensualités selon quotité choisie pendant 180 jours continus
IPP à partir de 33 %								
Montant des garanties	50% des mensualités selon quotité sélectionnée	50% des mensualités selon quotité sélectionnée	(N*-33)/33 x montant échéances selon quotité assurée Plafond : 7 500 €/mois	50% des mensualités selon quotité sélectionnée	(N*-33)/33 x montant échéances selon quotité assurée Plafond : 8 000 €/mois	50% des mensualités selon quotité sélectionnée	50% des mensualités selon quotité sélectionnée	50% des mensualités selon quotité sélectionnée
IPPro								
Détails	-	-	-	-	-	-	OUI Invalidité professionnelle dès 15 % (pour les professions médicales)	-

*N = Taux d'invalidité



PERTE D'EMPLOI



LES GARANTIES PERTE D'EMPLOI

	INNOV'PRÊT MNCAP	ACCESS'PRÊT GENERALI	SELECT'PRÊT SWISSLIFE	INTÉGRAL'PRÊT CNP	ACTIV'PRÊT AXA	SÉCUR'PRÊT CNP	OPTI'PRÊT MALAKOFF HUMANIS	PERFORM'PRÊT GAN
Durée d'indemnisation totale		36 mois sur toute la durée de l'adhésion/ 12 mois sur une même période de chômage	NON		De 12 à 18 mois -> 180 jours Plus de 18 mois -> 360 jours			
Prise en charge de l'échéance	NON	75% des mensualités selon quotité assurée	NON	NON	50% des mensualités dans la limite de 40 €/jour selon la quotité assurée	NON	NON	NON
Franchise PE/ Délai de carence		180 jours continus décomptés à partir de la prise d'effet des garanties	NON		12 mois			

MENU

OPTIONS RACHAT



LES OPTIONS RACHAT DES MALADIES NON OBJECTIVABLES

(Les deux options sont indissociables)

INNOV'PRÊT MNCAP	ACCESS'PRÊT GENERALI	SELECT'PRÊT SWISSLIFE	INTÉGRAL'PRÊT CNP	ACTIV'PRÊT AXA	SÉCUR'PRÊT CNP	OPTI'PRÊT MALAKOFF HUMANIS	PERFORM'PRÊT GAN
---------------------	-------------------------	--------------------------	----------------------	-------------------	-------------------	----------------------------------	---------------------

Affections disco-vertébrales	Option pour la prise en charge de la pathologie sans condition d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale.
Affections psychiques	Option pour la prise en charge de la pathologie sans condition d'hospitalisation.

MENU

LEXIQUE



LEXIQUE

- **DC** : décès
- **PTIA** : Perte Totale et Irréversible d'Autonomie
- **ITT** : Incapacité Temporaire Totale
- **IPT** : Invalidité Permanente et Totale
- **ITP** : Incapacité de Travail Partielle
- **IPP** : Invalidité Permanente Partielle
- **IPPRO** : Invalidité Professionnelle
- **CRD** : Capital Restant Dû
- **CI** : Capital Initial
- **PE** : Perte d'Emploi



MENU



UNE QUESTION ?

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE COMMERCIALE !



01 40 82 81 49



service-commercial@sollyazar.com

